



OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR.EUSE SOCIAL.E – ACCOMPAGNEMENT POST-HEBERGEMENT

100% ETP – CDI – ENGAGEMENT 1/2/2023
POUR SES MAISONS D'ACCUEIL BRUXELLOISES

CONTEXTE

L'asbl L'Ilot est active depuis 1960 dans le secteur de l'accompagnement des personnes sans abri en Région bruxelloise et en Région wallonne.

Elle compte aujourd'hui trois Maisons d'accueil pour hommes, une Maison d'accueil pour femmes et familles, un Centre de jour, un pôle logement (service guidance à domicile, post-hébergement et insertion par le logement – cellule régionale capteur de logements – Service d'Installation en Logement), une Recyclerie et un pôle ressources (administratif, communication et stratégique) qui vient en support de l'ensemble. Tous poursuivent le même objectif : accueillir les personnes sans abri et les accompagner dans la mise en place des conditions nécessaires à leur « resocialisation » dans la dignité.

Nos valeurs : L'Ilot est une association qui se veut résolument **ouverte à l'autre**. Notre projet est **participatif** et reconnaît **chaque personne comme sujet de sa démarche**.

L'objectif du travail post-hébergement est la « stabilisation en logement » pour l'ensemble des personnes relogées au départ des maisons d'accueil. Par une présence fixe et régulière du travailleur dans la maison – l'accompagnement post-hébergement permet de réfléchir avec la personne à son départ, aux solutions de logement qu'elle envisage, de vérifier que les conditions d'accès au logement sont remplies, etc. Le post-hébergement poursuit le travail entamé en maison d'accueil. La personne est accompagnée au sein de son nouveau logement pour une durée de 3 mois (renouvelable 2 fois). Il s'agit d'un accompagnement intensif qui permet la création d'un relais entre le travail effectué dans la maison d'accueil et un-e nouvel-le intervenant-e social-e /réseau (guidance à domicile, service social de quartier, etc.) adapté aux besoins de la personne/famille.

OBJECTIFS DE LA FONCTION

Sous l'autorité des directions des maisons d'accueil (maison d'accueil pour femmes et familles sans abri et maison d'accueil pour hommes sans abri), **le/la travailleur.euse social.e** est responsable de l'accompagnement social et administratif des personnes qui - après un hébergement en maison d'accueil – intègrent un logement en région bruxelloise.

La personne engagée bénéficiera du support de l'équipe de guidance à domicile de L'Ilot – S.Ac.A.Do qui possède une large expertise dans la guidance à domicile et l'accompagnement post-hébergement.

Sans que cette liste soit limitative, il.elle a pour **tâches principales** :

- ✓ Accompagnement social et administratif des personnes à partir de la maison d'accueil pour les personnes ayant trouvé un logement
- ✓ Accompagnement social et administratif des personnes dans leur nouveau logement : démarches liées au déménagement, installation, ...
- ✓ Collaboration avec les équipes sociales des maisons d'accueil et du réseau des personnes accompagnées

PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ **BAC d'éducateur.trice spécialisé.e ou d'assistant.e social.e**
- ✓ **Expérience de 3 ans en guidance à domicile et/ ou dans le secteur du sans- abrisme**
- ✓ Grande rigueur professionnelle dans le suivi social et administratif
- ✓ Organisé-e, dynamique et orienté-e solutions
- ✓ Être polyvalent-e
- ✓ Autonome dans son travail et sens des responsabilités
- ✓ Mobile – nécessité de travailler à partir des maisons d'accueil mais aussi au domicile des personnes
- ✓ Capacité de travailler en réseau
- ✓ Qualité d'écoute, de compréhension et de communication
- ✓ Capacité à porter les décisions d'équipe et de gérer des situations difficiles
- ✓ Savoir recevoir et donner des feed-back, se remettre en question
- ✓ Atout : connaissance du néerlandais ou de l'arabe, expériences en santé mentale, connaissance des principes du travail en gouvernance partagée
- ✓ Connaissances informatiques : Office, suite Outlook, outils internet
- ✓ Permis de conduire (atout)

CONDITIONS

Contrat : à durée indéterminée

Rémunération : selon les barèmes en vigueur à la COCOF – commission paritaire 319.02

Lieu de travail : Bruxelles – principalement au domicile des personnes accompagnée avec également des prestations au départ de 2 maisons d'accueil l'une située à 1000 Bruxelles l'autre située à 1060 Bruxelles

Régime de travail : 37h de jour en semaine

Début de contrat : 1 février 2023 au plus tard.

Envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé par mail à l'intention de Nathalie MOYERSOEN, co-responsable RH (recrutement@ilot.be). Merci de mentionner la **référence** : **TS-PH-2023**. Date limite pour les candidatures : 31/12/2022